



Secteur automobile / Environnement / Qualité de l'air / Consommation
Le 20 février 2017

L'ASSOCIATION ECO ENTRETIEN® LANCE SON COMITE TECHNIQUE PRESIDE PAR CHARLES EYRAUD

Paris – Instance consultative de l'Association Eco Entretien (AEE), le Comité Technique de l'AEE s'est réuni pour la première fois ce 10 janvier 2017 pour désigner sa gouvernance et déterminer sa feuille de route :

- ! **Charles Eyraud (Groupe Laurent) est élu à l'unanimité Président du Comité Technique**
- ! **Michel Vilatte (Syndicat des Professionnels du Pneu) prend la Vice-Présidence du Comité Technique**

Constitué d'une quinzaine d'experts issus d'organisations diversifiées (FEDA, FNAA, SPP, ALLIANCE AUTOMOTIV GROUP (GEFA, GROUPEAUTO, PARTNER'S, PRECI SIUM), AUTODISTRIBUTION, AUTOLIA, FIRST STOP, GENELEC, GROUPE LAURENT, MOBIVIA (NORAUTO), SPEEDY ...) aux compétences avérées et disposant de l'historique de la démarche Eco-Entretien lancée en 2007, le Comité Technique de l'AEE a pour attribution de :

- ! s'assurer que les produits et matériels utilisés pour déploiement de l'ECO ENTRETIEN® répondent à des normes et à des critères permettant un diagnostic approprié et une remise à niveau des performances conformes dans le respect des référentiels de labellisation Ecocert ;
- ! s'assurer de la qualité des formations à l'ECO ENTRETIEN® ;
- ! formuler des recommandations et propositions pour anticiper les évolutions technologiques, perfectionner l'ECO ENTRETIEN®, et ainsi soutenir son déploiement.

A l'heure où de nombreuses villes européennes sont de plus en plus touchées par des épisodes de pic pollution et que les réglementations se multiplient pour lutter contre la pollution de l'air (circulation alternée, vignette anti-pollution...), l'ambition portée par l'AEE est de concourir au déploiement de l'ECO ENTRETIEN® comme solution concrète à la réduction des émissions de polluants, au bénéfice de l'environnement, de l'intérêt général et du dynamisme des métiers de la filière de l'après-vente automobile.

A propos de l'AEE :

Association de type loi de 1901 créée le 7 septembre 2016 à l'initiative des acteurs de la filière automobile avale mobilisés ([communiqué de presse](#)), l'AEE est ouverte à toute organisation syndicale automobile représentative et à tout réseau d'enseigne désireux de participer au déploiement de l'ECO ENTRETIEN®. Elle vise à organiser une chaîne de compétence technique et pluraliste, et s'appuie sur une démarche participative, ouverte et collégiale, dotée notamment d'une [Charte constitutive](#) d'engagements dans le déploiement du ECO ENTRETIEN® signée par les organisations professionnelles et les réseaux sous enseigne adhérentes le 27 juillet 2016.

Site Web : www.ecoentretien.eu

Contact presse AEE : presse@ecoentretien.eu - 01 45 00 90 72

Siège social

AEE - 10, rue Pergolèse 75116 PARIS - France
tel. 01 45 00 39 71 - Fax. 01 45 00 93 60
Site web: www.ecoentretien.eu